



# PROJET PEDAGOGIQUE



*" L'adolescence est le passage entre le monde donné de l'enfance et l'existence d'homme à fonder "*

Simone de Beauvoir



des  
**Club Jeunes**

ville de  
**RIVESALTES**

**AVENUE LOUIS BLANC - 66600 RIVESALTES**  
Tél : 04/68/64/34/93 - Mobile : 06/12/14/01/01  
e-mail : [cdj@rivesaltes.fr](mailto:cdj@rivesaltes.fr)

## ► PRESENTATION

Dès 1989 avec la création du club des Jeunes, la municipalité de Rivesaltes a exprimé une volonté forte de mise en place d'une politique jeunesse.

La structure est placée sous la responsabilité légale de monsieur André BASCOU maire de Rivesaltes et coordonnée par madame Françoise ORTEGA adjointe déléguée. La ville de Rivesaltes dispose d'une structure jeunesse qui permet de mettre en œuvre des actions éducatives et d'informations sur la commune.

Les objectifs pédagogiques conduits doivent permettre de :

Contribuer au développement et à l'épanouissement des jeunes.

Permettre aux jeunes de devenir des citoyens actifs, responsables et autonomes.

Favoriser l'insertion, le lien social et la mixité sociale.

Afin de mener à bien ces objectifs le CLUB des JEUNES est la structure référence pour la tranche d'âge 11-17 ans de la ville de Rivesaltes.

## ► Le PUBLIC

- Le public visé

Les jeunes concernés sont ceux qui entrent dans leur onzième année et jusqu'à la fin de leur dix-septième année.

L'accueil passerelle est envisagé pour les CM2 durant la période estivale. En effet nous proposons deux plannings d'activités un pour les 10-12 ans et un pour les 13-17 ans. Cela permet pour les 10-12 ans de favoriser les échanges entre les CM2 (futurs 6ème) et les 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> qui sont déjà au collège. A leur rentrée au collège en septembre, les nouveaux seront plus à l'aise car ils auront fait des connaissances pendant l'été.

L'adhésion et les activités organisées par le Club des Jeunes sont réservées aux jeunes :

- résidant sur la commune,
- dont l'un des parents réside sur la commune,
- dont l'un des grands-parents au moins réside sur la commune,
- dont l'un des parents est commerçant, artisan, chef d'entreprise ou propriétaire d'un bien sur la commune.

- L'information des familles

Un programme pour chaque période de vacances scolaires est adressé par courriel à l'adresse électronique des parents. Ce programme est mis à disposition sur la structure, mis en ligne sur le site internet de la ville et la page facebook Clubjeunes. Il est également distribué dans certains commerces de la commune. Des courriers informatifs sur les nouveaux projets ou d'éventuelles modifications, le suivi des inscriptions aux camps etc.....sont aussi régulièrement envoyés aux familles. De plus, lors de la visite des parents à l'occasion d'une inscription ou d'un paiement, l'accent est mis sur la convivialité, le dialogue et l'échange de point de vue, toujours enrichissant pour tous.

## ► LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Le Club des Jeunes articule ses objectifs pédagogiques en cohérence avec deux objectifs éducatifs du Projet Educatif de la Ville, à savoir :

- **« Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne. »**

**En favorisant :**

- **La socialisation**

Faire du Club LE LIEU de rencontres et d'échanges.

Respect et acceptation de l'autre dans le « vivre ensemble ».

- **La citoyenneté**

Mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention.

Rendre le jeune plus actif et responsable.

Animation du Conseil Municipal des Jeunes.

- **L'autonomie**

Inciter les jeunes à se gérer dans le choix des activités.

Permettre à chacun de se positionner dans un groupe.

Créer les conditions propices aux déplacements.

- **« Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins. »**

**En incitant à :**

- **L'insertion**

Accessibilité aux activités pour tous.

Politique tarifaire de la ville conventionnée par la Caisse d'Allocation Familiale des P.O.

Aménagement des espaces permettant l'accueil des enfants handicapés.

- **La mixité des genres et des tranches d'âges**

Recherche de planifications d'activités mixtes.

Mise en place de la passerelle pour faciliter l'intégration au collège.

- **« Favoriser une relation confiante et constructive entre les parents et les équipes d'animation. »**

**Par :**

- **L'accueil**

Avoir une attitude professionnelle, par un accueil irréprochable, des qualités d'écoute.

Concevoir des temps de début et de fin de l'accueil (matin et soir) propices aux relations avec les parents, conviviaux, vivants et riches.

- **L'information**

Privilégier l'information et la communication dans notre relation avec les parents.  
Utiliser de façon optimale des nouvelles technologies de communication.

- **« Sensibiliser les enfants au développement durable et leur permettre d'y participer. »**

**En favorisant :**

- **La consommation modérée**

Favoriser le recyclage dans les activités  
Informations sur le tri sélectif  
Utilisation des locaux de façon responsable

- **Les activités liées à l'environnement**

Jardin pédagogique  
« Nettoyons la nature »

► **LES MODALITES D'EVALUATION**

La fréquentation de la structure au quotidien est le principal « baromètre » de notre action. Des états de présence via parascol nous permettent de pointer les jeunes. En fin d'année, ces états nous permettent d'avoir une courbe de fréquentation précise. Par ailleurs nous questionnons les jeunes régulièrement à chaque fin de vacances afin d'évaluer les points positifs et négatifs des vacances écoulées et connaître leurs motivations et leurs envies. Nous nous appuyons sur cette évaluation pour construire et adapter le planning des prochaines vacances. De plus tous les deux trois ans nous réalisons une enquête auprès des jeunes afin de prendre connaissance de leur rythme périscolaire et extrascolaire. Ces enquêtes nous permettent d'évaluer leurs besoins et leurs attentes. Aussi nous nous appuyons sur les éventuels retour des animateurs et intervenants.

► **LES MOYENS**

✓ **L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Elle est composée d'un agent territorial titulaire à temps plein et d'un agent territorial à temps partiel employés par la Ville de Rivesaltes. Il s'agit de :  
**Stéphane FONSAGRIVE**, Directeur de l'Accueil de Collectif de Mineurs Club des Jeunes, Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives, en poste depuis juillet 1998.

- Dirige et coordonne l'ACM le CLUB des JEUNES.
- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique,
- Met en œuvre l'élaboration et le suivi du projet pédagogique du service,
- Elabore, coordonne, met en œuvre les projets d'activités du service,
- Favorise la communication du service,
- Veille à l'aspect réglementaire et sécuritaire du service,
- Assure la gestion administrative,

- Encadre, anime et gère le personnel du service.

**Sophie SERRES**, agent d'animation titulaire du BPJEPS.LTP

- Participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique,
  - Assure la fonction d'adjoint de direction de l'accueil collectif de mineurs 12/17 ans,
  - Encadre et anime les activités physiques et sportives, activités manuelles et de loisirs,
  - Encadre les groupes dans les sorties journée et ½ journée,
  - Assure la sécurité physique, morale et affective des jeunes,
  - Encaisse et saisi les inscriptions,
  - Prépare et encadre les différentes activités d'animations.
- Les animateurs B.A.F.A.

Leur implication dans le projet est ponctuelle. Ils sont embauchés par contrat à durée déterminée par la ville au gré des besoins tout au long de l'année, principalement pendant les vacances scolaires.

- La Formation.

Les jeunes qui passent le B.A.F.A pourront désormais bénéficier de l'expérience de l'équipe d'animation pendant leur stage pratique. L'agrément en ACM va donc nous permettre de valider les journées de stage pratique aux animateurs stagiaires qui donneront satisfaction.

#### ✓ LA STRUCTURE

Situé à la sortie nord de la ville, à côté du pont Jean Jacquet dans les locaux des anciens bains-douches communaux. La structure principale était composée de 2 grandes salles d'activités et de 2 pièces faisant office de bureau. En 2009 la ville de Rivesaltes entreprend des travaux d'extension. Le Club des jeunes se dote alors d'une salle de sport de 200 m<sup>2</sup> et d'une salle de jeux de 135 m<sup>2</sup>. Par ailleurs, en janvier 2017 la ville de Rivesaltes entreprend des travaux, pour la mise en conformité de l'établissement pour l'accessibilité PMR (personne à mobilité réduite), et pour l'agencement d'un pôle administratif de 70 m<sup>2</sup> comprenant : un hall d'accueil et de 2 bureaux.

#### ✓ LE BUDGET

Le Club des Jeunes ne possède pas de budget propre à son fonctionnement. Les dépenses sont affectées directement au budget communal.

#### ► LES DIFFÉRENTS MODE D'ACCUEIL

Pour les différents modes d'accueil le jeune doit s'acquitter de l'adhésion annuelle de 10€ et de l'inscription (voir dossier inscription et règlement intérieur en annexe).

#### ✓ L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le Club des Jeunes propose un accueil libre durant la période scolaire les mardis, jeudis de 17h15 à 18h30 et les vendredis de 14h à 18h30. Les jeunes doivent devenir adhérent du Club des Jeunes. Pour se faire ils doivent remplir un dossier d'inscription et s'acquitter de 10 € d'adhésion annuelle. Ils peuvent fréquenter la structure de manière libre, gratuite et de façon autonome à travers un cadre réglementaire et encadré par 2 animateurs.

Les jeunes bénéficient d'une mise à disposition permanente sur la structure de matériel afin de s'initier à la pratique de :

- Sports de table (tennis de table, carrom, baby-foot)
- Jeux de société,
- Six ordinateurs avec accès Internet,
- Divers sports collectifs de ballon,
- Du badminton, et mini-tennis,
- Play station.

Pour les jeunes qui le souhaitent une aide aux devoirs est proposée, pour aider les collégiens qui le désirent dans la réalisation de leurs devoirs (reformulation, explication).

Possibilité de travail en groupe pour la réalisation d'exposé avec l'accès à internet pour la réalisation de recherches. Mise en page, photocopies et assemblage de dossiers.

### ✓ L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

Le club des jeunes propose des activités de loisirs durant le temps extrascolaire.

Pour s'inscrire à ces activités, les jeunes doivent devenir adhérent. A chaque vacance scolaire, un programme d'activité est proposé avec des activités à la ½ journée ou à la journée.

Les mercredis le club des jeunes propose des ateliers ou stages de découverte et/ou d'apprentissage.

- Les activités de loisirs avec prestataire :

Proposées à la ½ journée ou à la journée, trois fois par semaine pour chaque vacance scolaire.

Activités attractives, qui séduisent les adolescents.

Exemples, karting, aqualand, laser game, bowling, cinéma, activités aquatique, sports de pleine nature.

- Les ateliers d'apprentissage :

Proposés à la ½ journée sous forme d'atelier, stage ou animation pendant les vacances scolaires, et/ou les mercredis. Ils seront souvent menés avec des intervenants extérieurs spécialisés (ex: atelier cirque)

- Les activités d'animation :

Il s'agit d'activités sportives, artistiques ou manuelles menées l'équipe d'animation (ex : atelier déco d'halloween, initiation basket)

- Les grands jeux :

Proposés à la ½ journée ou à la journée dans le cadre des périodes extrascolaires. Ils seront organisés suivant un fil conducteur, une thématique (interville, rallye-photo, street golf, loup garou). Ces animations seront proposées gratuitement et seront accessibles à tous.

Elles permettront de dynamiser la structure, de favoriser les rencontres et créer du lien entre jeunes. Elles seront menées par l'équipe d'animation.

- Les actions de sensibilisation :

Proposées durant les vacances scolaires à la ½ journée. C'est une action particulière mise en place afin de susciter l'intérêt des jeunes, les sensibiliser et modifier leur attitude pour qu'ils deviennent des citoyens responsables.

Ce type d'actions sera mené par l'équipe d'animation avec l'appui éventuel d'un partenaire.

Ex : action tri-sélectif en partenariat avec le sydetom 66.

### ✓ L'ACCUEIL INFORMATION JEUNESSE

Le Club des Jeunes propose un accueil Point Information Jeunesse(PIJ). La labellisation PIJ permet d'accueillir et d'accompagner gratuitement le public 11-25 ans. Le PIJ assure la mission d'information à travers divers outils et supports d'informations mis à disposition en libre consultation.

Des actions de prévention sont menées sous forme de conférence débat avec des partenaires éducatifs et/ou associatifs.

### ✓ LES MINIS-SEJOURS

#### **En hiver, les séjours ski :**

Depuis plusieurs d'années, nous proposons aux préadolescents et adolescents de notre commune de découvrir ou de goûter à nouveau aux plaisirs des sports d'hiver et en particulier aux joies de la glisse. Ces séjours d'une semaine se déroulent pendant les vacances d'Hiver.

Axés sur l'initiation à la pratique du ski, ces camps suscitent un intérêt chez les jeunes et leurs familles.

**En été, les séjours découverte :**

- Les séjours découverte se déroulent principalement en été et permettent aux jeunes de découvrir un site bien particulier, un parc à thème (Port-Aventura, Disneyland, Futuroscope...)
- Les camps permettent aux jeunes de découvrir, d'apprécier et de respecter un autre univers ou un autre milieu par la pratique d'activités sportives et de loisirs encadrées par des professionnels diplômés et selon la réglementation en vigueur.

Nos séjours et camps permettent à toutes les catégories d'âges, toutes les catégories sociales et culturelles de vivre de bonnes vacances en collectivité. Ces séjours ont un grand succès auprès des jeunes. De fait de vivre ensemble sur une durée plus longue nous permet de mieux travailler les axes éducatifs de socialisation et d'autonomie.

De plus les thèmes choisis ont pour conséquence d'établir une mixité de genre qui un de nos objectifs premiers.

*N.B. : Ce document sera à la disposition de nos partenaires, des familles et des animateurs saisonniers et stagiaires.*